



# La Police... Le Métier La FPIP... Le Syndicat



Le ton est ferme ; l'explication empruntée, mais... le ministère de la justice – après s'être renseigné ! - répond.

Les actions du SIPM/FPIP doivent singulièrement l'em...

Côté Cour : "WAIT and SEE". Côté jardin : *In fine* nous ajoutons - à peine ! - à ce que tout le monde sait et dont il est urgent de s'accommoder. Aussi, entendons-nous, de plus fort, poursuivre une quête raisonnablement salubre...

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le 04 JUIN 2008

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**DIRECTION  
DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRÂCES**  
SOUS-DIRECTION DE LA JUSTICE PÉNALE GÉNÉRALE  
Bureau de la police judiciaire

Monsieur le secrétaire général,

Par courrier du 25 octobre 2007, vous avez souhaité appeler l'attention de Madame le garde des Sceaux, ministre de la justice, sur le port illégal d'uniforme d'agent de surveillance de la voie publique qui aurait été constaté lors de la diffusion d'une émission « appel d'urgence » sur TF1.

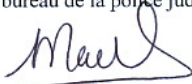
Je vous informe qu'il n'appartient pas au garde des Sceaux de formuler des appréciations sur les décisions de justice ou leurs auteurs.

Je puis toutefois vous préciser qu'il résulte des renseignements qui m'ont été communiqués par le procureur général près la cour d'appel de Montpellier qu'un adjoint au stationnement, nouvellement embauché, s'est vu reprocher d'avoir revêtu un polo de policier municipal, portant en rajout la mention A.S.V.P., dans l'attente de l'attribution d'un polo A.S.V.P. à sa taille.

Cette procédure judiciaire a donné lieu à une décision de classement sans suite par le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Montpellier pour infraction insuffisamment caractérisée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération la meilleure.

Le Chef du bureau de la police judiciaire

  
Aude MARLAND

Monsieur Philippe STEENS  
Secrétaire Général  
du Syndicat indépendant de la Police Municipale  
139, rue des Poissonniers  
75018 PARIS

DAUGO  
13, place Vendôme  
75042 Paris Cedex 01

139, rue des Poissonniers - 75018 PARIS

Tél. 01 44 92 78 50 - Fax : 01 44 92 78 59 - mail : [fpip@fpip-police.com](mailto:fpip@fpip-police.com) ou [fp-ip@orange.fr](mailto:fp-ip@orange.fr)

[www.fpip-police.com](http://www.fpip-police.com)